



Conseil académique des savoirs fondamentaux

Feuille de route 2023-2027



Cette feuille de route est installée pour une durée de cinq ans
avec un bilan effectué chaque année au regard des objectifs assignés.
La feuille de route académique a été adoptée en C.A.S.F. à la date du 4 octobre 2023

Contexte de la feuille de route académique

Texte de référence : Note de service du 10/01/2023.

« Conseils académiques des savoirs fondamentaux : une stratégie académique cohérente au service de la réussite des élèves ».

La feuille de route, d'une durée de 5 ans, décline, pour chaque année, les priorités nationales pour le territoire académique à partir du diagnostic territorial. Elle est établie par la rectrice de l'académie avec le conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF).

Dans l'académie de Nantes, le choix est fait de constituer également des feuilles de route départementales pour rendre compte de la diversité des situations et des territoires.

Analyse académique au regard des évaluations nationales

L'académie de Nantes est constituée de cinq départements contrastés : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Mayenne, la Sarthe et la Vendée, formant la Région académique Pays de la Loire.

L'académie de Nantes a des résultats aux évaluations nationales CP, CE1 et 6^e globalement supérieurs aux moyennes nationales, avec cependant une diminution des écarts avec les résultats nationaux en CE1 puis en 6^e. L'étiollement des performances des élèves est à remarquer.

Le CASF a produit un premier document statistique visant à rendre lisibles les écarts entre les taux académiques et les taux nationaux dans la maîtrise «satisfaisant», en distinguant également enseignement public et enseignement privé en raison de la forte présence du privé dans l'académie (37,9% dans l'académie, 17% en France). Il est à noter que la population de l'enseignement privé sous contrat de l'académie est plus mixte qu'au niveau national.

Ce document montre que la différence de réussite entre filles et garçons s'accroît dès le CE1 (les résultats des garçons sont supérieurs à ceux des filles en mathématiques ; la situation est inversée pour le français).

Le taux académique d'accès au Diplôme national du Brevet (DNB) en 2022 est plus élevé qu'au niveau national de 2,2 points. Les pourcentages de collèges dans lesquels plus de la moitié des élèves de l'académie a obtenu moins de 08/20 en français (3,1 %) ou moins de 07/20 en mathématiques (6,8%) sont plus faibles qu'au niveau national (6,1 % en français et 20 % en mathématiques).

L'analyse globale de l'académie cache cependant **une très grande diversité territoriale**.

→ Les feuilles de route départementales montrent des résultats contrastés aussi bien en français qu'en mathématiques, aussi bien en éducation prioritaire (EP) qu'hors EP. La ruralité est également présente dans tous les départements et les résultats témoignent de faiblesses marquées dans les territoires ruraux isolés et souvent fragiles socialement. Le département de la Vendée et, dans une moindre mesure, le département de la Mayenne se caractérisent par des taux de réussite plutôt supérieurs dans l'ensemble.

Focus sur les résultats en français et en mathématiques dans les écoles et collèges publics

En français :

En CP, deux domaines, «la reconnaissance des lettres» et «la compréhension des mots à l'oral», nécessitent une vigilance car les taux de maîtrise satisfaisante sont inférieurs à 80%. Cependant, il faut noter que pour ces deux domaines, l'écart des taux de maîtrise satisfaisante avec les taux nationaux est positif et atteint plus de 5 points pour «la compréhension des mots à l'oral».

En CE1, dans chaque domaine, le taux académique de maîtrise satisfaisante reste supérieur au taux national à l'exception de trois domaines : «écrire des mots», «lire à voix haute des mots» et «lire à voix haute un texte».

À l'entrée en 6^e, les taux académiques de maîtrise satisfaisante chutent dans tous les domaines, comme pour tous les taux nationaux. L'orthographe n'est maîtrisée de façon satisfaisante que par 1 élève sur 3. La grammaire est maîtrisée par moins de 2 élèves sur 5. 52,8% des élèves réussissent le texte de fluence (supérieur à 120 mots/min) ; ce score est inférieur au score national.

En mathématiques :

En CP, deux domaines appellent une vigilance en raison de taux de maîtrise satisfaisante inférieurs à 80% : «la résolution de problèmes» (70%) et «placer un nombre sur une ligne graduée » (77%).

En CE1, la «résolution de problèmes» est maîtrisée par moins d'1 élève sur 2. Pour les domaines «additionner», «soustraire» et «placer un nombre sur une droite graduée », les taux de maîtrise satisfaisante sont sensiblement les mêmes que les taux nationaux et se situent autour de 60%.

À l'entrée en 6^e, le taux de réussite en «résolution de problème» baisse encore (-1.2 point pour atteindre 48,1%), le domaine «espace et géométrie» n'est maîtrisé que par 2 élèves sur 5 (41%). Les domaines «grandeurs et mesures» et «nombres et calcul» attirent également l'attention avec des taux académiques de maîtrise satisfaisante inférieurs à 60%.



Objectifs et plan d'actions

I CONFORTER UNE CULTURE PARTAGÉE DES ÉVALUATIONS NATIONALES À TOUS LES NIVEAUX

1. Sélectionner et rendre accessibles les données pertinentes des évaluations pour chacun des acteurs concernés en effectuant une analyse fine, au-delà des moyennes, en identifiant les items chutés, en réfléchissant aux leviers pédagogiques appropriés. Présenter systématiquement en conseil école-collège les résultats des élèves aux évaluations nationales CP/CE1/6^e/4^e mais aussi d'autres données (DNB, tests de positionnement 2^{nde}).
2. Développer une analyse spécifique liée aux écarts de réussite entre filles et garçons tout au long de leur parcours, notamment par la détermination d'indicateurs pertinents (IPS, risque de décrochage, choix d'orientation, diplomation...).
3. Actualiser chaque année le document académique sur les évaluations nationales et les documents départementaux existants.
4. Porter une attention particulière à la liaison GS/CP conformément au plan d'action pour la maternelle.
5. Assurer la continuité du travail sur les fondamentaux tout au long du cycle 3 et du cycle 4 en facilitant l'appropriation des évaluations nationales de CM1, de 6^e et de 4^e par les enseignants.
6. Cibler les contenus à travailler en heure de soutien/approfondissement au plus près des besoins des élèves en accompagnant les équipes de collège et les professeurs de écoles impliqués dans l'exploitation des évaluations 6^e.
7. Mettre en place un temps de consolidation dédié aux fondamentaux pour les élèves ne maîtrisant pas les acquis attendus en fin de collège en amenant les équipes de lycée à exploiter davantage les tests de positionnement de début de 2^{nde}.

II RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES DANS L'ACADÉMIE

1. Renforcer l'accompagnement des territoires repérés comme fragiles au regard des évaluations nationales pour développer des pratiques pédagogiques et des gestes professionnels qui contribuent efficacement aux progrès et à la réussite des élèves.
2. Réduire les écarts EP/hors EP et les écarts entre REP et REP+.
3. Évaluer l'efficacité des dédoublements, des plafonnements à 24 et des dispositifs propres aux CLA. Identifier les pratiques efficaces dans l'éducation prioritaire, les écoles et établissements en CLA : un relevé de ces pratiques doit faire l'objet d'une diffusion et d'un échange à l'échelle académique.
4. En maternelle, amplifier la scolarisation des enfants de 2 ans en éducation prioritaire et favoriser les liens avec les structures de la petite enfance.
5. Amplifier les stages de réussite.

III FORMER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNELS SUR LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

Poursuivre le renforcement de l'expertise didactique et pédagogique des enseignants par le déploiement des plans nationaux en réajustant les moyens sur les territoires.

1. Mettre en œuvre la formation pluriannuelle dans le cadre des plans français et mathématiques pour les enseignants, cadres, formateurs et personnels ressources. Assurer le déploiement du plan national pour la maternelle, interconnecté avec les plans français et mathématiques. Des formations harmonisées entre départements sur les objectifs à atteindre seront privilégiées pour renforcer les compétences didactiques et pédagogiques de professeurs des écoles sur les points de faiblesse repérés en CP.
2. Assurer la formation de formateurs dans le cadre des plans nationaux :
 - en mobilisant l'expertise des Référents Mathématiques Départementaux (RMD) et Référents Français Départementaux (RFD) pour l'élaboration et l'animation de ces formations,
 - en recherchant la participation de l'INSPE,
 - en renforçant avec l'E AFC la formation de formateurs inter-degrés sur les savoirs fondamentaux, les évaluations nationales et la nouvelle 6^e.
3. Favoriser à l'échelle académique la diffusion de ressources pédagogiques conçues dans les territoires et le partage de compétences entre formateurs pour construire des ressources simples d'accès sur les domaines ciblés.
4. Renforcer l'accompagnement au pilotage pédagogique des directrices et directeurs d'école autour des savoirs fondamentaux :
 - harmoniser entre les cinq départements la formation initiale, notamment sur l'analyse des évaluations nationales au service du pilotage pédagogique ;
 - consacrer une des deux journées de formation continue à l'analyse et au pilotage par les évaluations nationales. Les principaux du secteur de collège pourront être associés.
5. Favoriser le développement de collectifs apprenants (de types petites fabriques ou laboratoires de mathématiques) par l'identification de lieux propices et par la constitution de ressources humaines pour permettre leur accompagnement.

Renforcer l'expertise des cadres par :

1. une formation académique conjointe personnels de direction / IEN 1^{er} degré / IA-IPR sur l'exploitation des évaluations nationales ;
2. l'accompagnement des chefs d'établissement sur la place des savoirs fondamentaux dans les projets d'établissement, dans l'analyse des évaluations de 6^e et de 4^e, des résultats au DNB et du taux d'accès en 3^e ; pour cela, renforcer le rôle des IA-IPR, mettre en place des groupes de travail en bassin ou à une échelle locale appropriée ;
3. un travail en collège des IA-IPR sur les savoirs fondamentaux afin d'engager une réflexion commune et un plan d'actions pour favoriser la contribution de chacune des disciplines, de chacun des enseignements et de chacun des acteurs à la prise en charge de la consolidation des savoirs fondamentaux en collège, et particulièrement en classe de 6^e ;
4. le partage des pratiques pédagogiques mises en œuvre dans chacun des cycles.

IV MESURER LES PROGRÈS DES ÉLÈVES ET L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES ET DES EXPÉRIMENTATIONS PÉDAGOGIQUES

1. S'appuyer sur les évaluations d'école et d'établissement pour en faire un temps fort d'analyse et d'action sur les apprentissages des élèves. Porter un regard spécifique sur l'appropriation des évaluations nationales par les équipes.
2. Systématiser une visite annuelle dans les classes dédoublées de l'éducation prioritaire.
3. Suivre et accompagner par les corps d'inspection la mise en œuvre de l'heure de soutien et d'approfondissement en 6^e et le soutien renforcé à l'école primaire.
4. Évaluer l'impact pédagogique de divers dispositifs engagés (soutien en 6^e, stage de réussite, soutien renforcé dans le 1^{er} degré, devoirs faits).
5. Accompagner les équipes engagées ou qui souhaitent s'engager dans des projets «CNR-Notre école faisons-la ensemble» pour leur permettre de se doter d'indicateurs afin de réguler leur action et évaluer leur projet.
6. Accompagner spécifiquement les équipes des établissements CLA et conduire un bilan de l'expérimentation au terme des 3 années en s'appuyant sur les indicateurs de réussite des élèves.